

Bilan des aides forestières 2021

En matière forestière, l'accompagnement de la filière bénéficie de l'intervention financière de 3 niveaux d'acteurs :

L'Europe, via les fonds FEADER, dans le cadre de la programmation 2014-2020 prorogée jusqu'en 2022 (période de transition avant le transfert de ces mesures à la région) : Fonds carbone de renouvellement forestier, aménagement de desserte forestière, projets d'agroforesterie, stratégies locales de développement, défense des forêts contre l'incendie (DFCI), investissements dans la mobilisation du bois (aide aux entreprises de travaux forestiers, exploitants, coopératives, scieurs) ;

L'État (ministère de l'Agriculture et de l'alimentation, MAA) :

- ✓ Cofinancement d'aides FEADER : aménagement de desserte forestière, DFCI,
- ✓ Aides d'État (MAA) : Amélioration des peuplements (transformation), AMI Dynamic bois (aide aux projets collaboratifs pour la mobilisation de peuplements non exploités et amélioration des peuplements exploités – la part État de cette aide est délivrée par l'ADEME), plan de relance.

La Région Occitanie : cofinancement d'aides FEADER : Fonds carbone, agroforesterie, investissements dans la mobilisation du bois.

Toutes ces aides ont pour objectif de soutenir la filière forêt-bois, en particulier l'amont, afin de stimuler la mobilisation de la ressource, pour répondre notamment au besoin de matériaux renouvelables à partir de la ressource régionale plutôt que via l'importation.

L'année 2021 marque le début du programme transitoire FEADER, mais également la mise en place du plan de relance (COVID), qui accorde environ 200 millions d'euros d'aides au secteur de la forêt. Les appels à projets du plan de relance ont été ouverts entre décembre 2020 et décembre 2021.

Attribution des aides forestières 2021 :

AIDES 2021	Etat	Région Occitanie	FEADER	TOTAL Aides	Nombre de dossiers
Desserte				0,00 €	0
Fonds carbone		40 264,26 €	45 404,35 €	85 668,61 €	5
Agroforesterie				0,00 €	1
DFCI	45 520,37 €		51 351,47 €	96 871,84 €	2
Stratégie locale de développement				0,00 €	0
Investissement mobilisation				0,00 €	0
Dynamic bois				0,00 €	0
Amélioration des peuplements				0,00 €	0
TOTAL	45 520,37 €	40 264,26 €	96 755,82 €	182 540,45 €	8

Bilan des aides forestières 2021

Chiffres clés : Indicateurs de résultats pour chaque dispositif dans le Tarn

- Fonds régional carbone :

- ✓ 29 ha plantés

Il faut noter que les dossiers sont beaucoup moins nombreux que les autres années, en raison du report sur la mesure 19 (renouvellement forestier) du plan de relance.

- DFCI :

- ✓ Mise aux normes DFCI de près de 12 km de routes forestières
- ✓ Création de 600 m linéaires de pistes DFCI
- ✓ Installation de 5 citernes
Création d'une zone de retournement .

- Agroforesterie :

Le dispositif faisant doublon avec la mesure « plantons des haies » du plan de relance, il a été décidé que les dossiers du FEADER seraient transférés vers le plan de relance. Un seul dossier a été déposé en 2021.



Parcelle replantée de cèdre dans le cadre du dispositif du fonds carbone



Parcelle avant coupe et replantation (dispositif fonds carbone), épicéas dépérissants scolytés